

JE VOIS, J'AGIS

INTERVENIR EN TÉMOIN DE VIOLENCES OBSTÉTRICALES



STRATÉGIES D'INTERVENTION

Vous avez reconnu la situation comme problématique, vous avez géré votre stress, et maintenant vous êtes prêt·e à agir. Voici une série de stratégies à votre disposition pendant ou après les faits.

Cet outil est issu de la publication *Je vois, j'agis. Intervenir en témoin de violences obstétricales* développé par la Plateforme citoyenne pour une naissance respectée (PCNR), Femmes et Santé et Garance ASBL. Ce guide est disponible sur les sites web de la PCNR et de Femmes et Santé.

www.femmesetsante.be
www.naissancerespectee.be



Avec le soutien de la Région wallonne et de la COCOF



SUR LE MOMENT

APRÈS LES FAITS

Après de l'auteur ou de l'autrice



Empêcher (la continuation de) la violence par différentes stratégies :

- déminer le terrain ;
- interrompre le comportement ;
- trianguler ;
- confronter l'auteur·rice ;
- rendre le comportement public.

Changer son attitude par une conversation plus approfondie :

- expliquer la limite transgressée grâce au Système des drapeaux ;
- se focaliser sur l'impact négatif potentiel et/ou réel du comportement et non sur les intentions de l'auteur·rice ;
- demander des actions spécifiques.

Après de la victime



Soutenir la victime et diminuer les effets négatifs de la violence :

- prendre position : montrer que vous avez remarqué le problème et que vous êtes de son côté ;
- assurer sa sécurité en empêchant la violence et en écartant le danger ;
- demander comment elle se sent et si elle a besoin de quelque chose.

Continuer le soutien, rendre visible et valoriser les ressources d'action de la victime :

- vérifier l'état de la victime et l'impact vécu ;
- expliquer la limite transgressée grâce au Système des drapeaux ;
- affirmer que ce n'est pas de sa faute et rendre visible ses stratégies de résistance ;
- identifier avec elle ses options et planifier éventuellement la suite.

Après des autres témoins



Les recruter comme allié·es :

- attirer leur attention sur les faits, éventuellement en les nommant ;
- vérifier leur attitude (« *Est-ce que tu te sens à l'aise avec ce qui se passe là ?* ») ;
- demander de l'aide spécifique à une personne spécifique, distribuer éventuellement des rôles.

Débriefer la situation :

- vérifier les interprétations de la situation ;
- expliquer la limite transgressée grâce au Système des drapeaux ;
- identifier les options et planifier éventuellement la suite ;
- faire appel à des services d'aide spécialisés.

Nous souhaitons encourager toutes les personnes qui se sentent concernées et qui souhaitent prévenir les violences en leur disant : vous n'êtes pas seul-es.

Vous avez le droit de choisir le moment et la manière qui vous semblent les plus adaptés, en tenant compte des chances de succès ainsi que des risques encourus, tant pour la personne victime de violence que pour vous-même. Si rien n'est possible, vous avez aussi le droit de vous protéger en prenant la fuite.

Se mobiliser pour des pratiques plus respectueuses des droits et de la dignité des personnes peut demander **un effort considérable**. Remettre en question sa pratique, la transformer, c'est exigeant et ça commence en **prenant soin de soi**.



SYSTÈME DES DRAPEAUX



Le Système des drapeaux (ou *Flag System*) a été développé en 2010 par Erika Frans de l'association belge flamande Sensoa. Il offre une **grille de lecture objective et adaptable** à une large panoplie de situations, ce qui permet aux professionnel·les de différents services, organisations et secteurs de parler de ces sujets avec le même langage et le même **cadre de référence**.

Pour en savoir plus sur le Système des drapeaux, vous pouvez vous référer à la page 23 du manuel.

CONSENTEMENT

Un accord a-t-il été donné/demandé ?

PLEIN GRÉ

Une pression a-t-elle été exercée ?

ÉGALITÉ

Existe-t-il une différence de pouvoir et/ou de dépendance ?

CAPACITÉ D'AGIR / ADÉQUATION À LA PERSONNE

*La personne est-elle suffisamment compétente ?
Jouit-elle de sa pleine capacité d'action ?*

ADÉQUATION AU CONTEXTE

Ce comportement ou cet acte est-il approprié dans le cadre des soins de santé/médicaux ?

IMPACT

Ce comportement a-t-il un impact négatif sur la personne ou des tiers ?

				
CONSENTEMENT <i>Un accord a-t-il été donné/demandé ?</i>	Consentement clair	Absence de consentement clair	Refus explicite ou pas de consentement	Refus explicite et répété
PLEIN GRÉ <i>Une pression a-t-elle été exercée ?</i>	Absence de contrainte	Légère contrainte, il y a des alternatives	Contrainte importante	Contrainte massive (répétition, violence)
ÉGALITÉ <i>Existe-t-il une différence de pouvoir et/ou de dépendance ?</i>	Respect des choix, absence d'abus de pouvoir	Soupçon d'abus de pouvoir	Abus de pouvoir : non-respect des choix	Abus de pouvoir répété et/ou autoritaire
CAPACITÉ D'AGIR / ADÉQUATION À LA PERSONNE <i>La personne est-elle suffisamment compétente ? Jouit-elle de sa pleine capacité d'action ?</i>	Connaissance des droits, capacité de décider	Doute sur la capacité d'agir ; accès au service compliqué	Peu de capacité d'agir ; barrières d'accès au service	Pas de capacité d'agir ; pas d'accompagnement pour l'accès
ADÉQUATION AU CONTEXTE <i>Ce comportement ou cet acte est-il approprié dans le cadre des soins de santé/médicaux ?</i>	Acte OK pour la santé globale et en accord avec les guidelines	Acte en accord avec les guidelines, pas OK pour la santé globale	Acte inadapté à la santé globale et aux guidelines	Transgressions graves de la déontologie
IMPACT <i>Ce comportement a-t-il un impact négatif sur la personne ou des tiers ?</i>	Aucun impact négatif	Impact négatif, mais fonctionner reste encore possible	Impact négatif, y compris sur le fonctionnement	Impact sévère, répétitif ou à long terme